

## AVIS

Conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société HILBERT SA a introduit auprès de l'Administration de la gestion de l'eau une demande d'autorisation de la gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise de stockage à Steinfort.

(N° du dossier : EAU/AUT/24/0147)

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner  
Bourgmestre



Andres Castro  
Secrétaire communal f.f.

AVIS


### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du ...2.8.FEV...2024

Steinfort, le .....2.8.FEV...2024

  
Le bourgmestre



  
Le secrétaire communal

André Castro  
Secrétaire communal

Sammy Wagner  
bourgmestre